



BOYCOTT du CSA central

La CGT est une organisation syndicale représentative et non figurative !

La directrice générale a fait un choix délibéré d'écarter la CGT du « dialogue social », en dépit de **notre représentativité, donnée par le vote des agents**, en dépit de la réglementation. La CGT prend acte et prendra les dispositions qui s'imposent.

Pourquoi écarter la CGT ?

Parce que la CGT n'accompagnera **JAMAIS** la direction générale dans son choix d'**IMPOSER LES MOBILITÉS** et leurs conséquences sur les agents.

La CGT rappelle que **l'engagement de la directrice générale** est pourtant le **ZERO MOBILITE GEORAPHIQUE IMPOSEE**. Vouloir un accord sur « l'accompagnement des mobilités géographiques », c'est d'une part, **vouloir dissimuler le non-respect de cet engagement et des promesses** prises droit dans les yeux par la DG ; et d'autre part, **vouloir accélérer la fermeture des centres** dits « non pérennes ».

IMPOSER les mobilités géographiques **par la force** aux personnels des centres « ciblés » ne pourra **être ni bénéfique aux agents, ni aux usagers, ni au développement de l'exploitation et de la navigation sur nos voies d'eau**.

La mobilité géographique ne doit s'appliquer **que lorsqu'elle est pleinement volontaire** pour tous les agents, en leur offrant des conditions et perspectives d'avenir attractives.

Les mobilités imposées impacteraient durement vos conditions de vie, votre temps auprès de vos proches, votre sécurité, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail...

IL EST TEMPS DE DIRE STOP !

Méfiez-vous des éléments de langage de l'intersyndicale :

- *N'est pas favorable* = **donc n'est pas contre**
- *Nous avons collectivement contesté* = **donc avec la CGT**
- *L'expression directe des personnels concernés doit pouvoir se faire à travers une consultation construite, encadrée et loyale* = **choix assumé d'écarter la CGT pour mieux appliquer les volontés de la direction.**

La CGT a toujours pleinement assumé ses responsabilités de représenter les personnels et leurs intérêts. La CGT a toujours pleinement participé à toutes les instances et toutes les négociations.

La CGT est le seul rempart au démantèlement de VNF et à la dégradation des conditions de vie des agents.

La CGT condamne les manœuvres de la directrice générale, visant une nouvelle fois, à passer en force, arbitrairement, et dans la précipitation, des orientations au détriment des agents et ce en collusion avec les autres organisations syndicales.